

COMMUNE DE SAINT-CLAIR-DU-RHONE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4 C:

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Juin 2018

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du PLU du 25 juin 2018



Mairie de Saint-Clair-du-Rhône

Place Charles de Gaulle
38 370 SAINT-CLAIR-DU-RHONE

Tél. : 04 74 56 43 15

Fax : 04 74 56 39 67

contact@mairie-stclairdurhone.com



INTERSTICE SARL

**Urbanisme et conseil en
qualité environnementale**

Valérie BERNARD • *Urbaniste*
Espace Saint-Germain – Bât. Orion
30 av. Général Leclerc

38 200 VIENNE

TEL : 04.74.29.95.60
06.86.36.23.00

contact@interstice-urba.com

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES DEFINIS AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-41 DU CODE DE L'URBANISME

▪ **Emplacements réservés aux voies, ouvrages publics ou installations d'intérêt général**

N°	Nature de l'opération	Localisation	Bénéficiaire
1	Elargissement du chemin pour permettre la desserte de l'opération « Chante-Perdrix »	Chante-Perdrix	Commune
2	Aménagement d'une voie de desserte du pôle médical et de la zone de commerces	Varambon	
3	Aménagement du carrefour entre la RD 4, la route de Prailles et la rue Joseph Perret	Les Prailles	
4	Création d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales	Les Prailles	
5	Aménagement du carrefour entre la RD 4 et la rue Marcel Pagnol	Les Prailles	
6	Aménagement d'un chemin piétonnier	Glays – Plateau des Frères	

▪ **Emplacement réservé en vue de la réalisation, dans le respect des objectifs de mixité sociale, d'un programme de logements défini**

N°	Nature de l'opération	Localisation	Bénéficiaire
A	Réalisation d'une opération de logements dont 100% de la surface de plancher est réservée à du logement locatif social	Les Croix	Commune
B		Burieux	
C		Les Mantelines	
D		Le Bourg – Maréchal Leclerc	
E		Les Pêchers - Glays	